

# ARQUEBUSE GENÈVE

VOUS INVITE AU

## 37<sup>ÈME</sup> TIR DU SALON DE L'AUTOMOBILE DE GENÈVE 2017

VENDREDI 17 MARS – APRES-MIDI

SAMEDI 18 MARS – LE MATIN

VENDREDI 21 AVRIL – APRES-MIDI

SAMEDI 22 AVRIL – LE MATIN

DIMANCHE 23 AVRIL – LE MATIN

AU STAND DE SAINT-GEORGES

DE L'ARQUEBUSE

AU PETIT-LANCY

À GENÈVE



Diverses Médailles  
à choix avec une  
barrette de l'année

ORGANISÉ PAR LE GUIDON  
GENEVOIS  
SOUS – SECTION DE  
**L'ARQUEBUSE GENEVE**

Chers amis tireurs,

Soyez les bienvenus à notre

## **37<sup>ème</sup> Tir du Salon de l'automobile de Genève 2017 à 300 mètres**

Les membres de l'Arquebuse Genève  
faisant partie de la sous-section du

### **GUIDON GENEVOIS**

Se réjouissent de vous accueillir pour leur traditionnel Tir du Salon.

Ils espèrent vous voir nombreux  
et vous souhaitent des résultats de haut niveau.

Une planche de prix intéressante vous est proposée.

Un déplacement à Genève ne peut être qu'un jour de fête !

À bientôt.

---

## DISPOSITIONS GENERALES 2017

---

**Genre de tir :** Concours de société (anciennement tir groupe B)

**Lieu :** Stand de Saint-Georges  
Route du Pont-Butin 8  
1213 Petit-Lancy

**Dates et heures :** Vendredi 17 mars 2017  
de 14h00 à 18h30

Samedi 18 mars 2017  
de 08h00 à 11h30

Vendredi 21 avril 2017  
de 14h00 à 18h30

Samedi 22 avril 2017  
de 08h00 à 11h30

Dimanche 23 avril 2017  
de 08h00 à 11h30

**Le bureau est fermé 30 minutes avant la fin du tir**

**Participation :** Les sections affiliées à la FST sont invitées et peuvent inscrire un nombre illimité de groupes de 3 tireurs.

Les tireurs individuels sont admis même si leur société ne peut pas former de groupe.

Seuls les titulaires d'une licence sont admis au tir. Pour les tireurs actifs « B », les prescriptions FST sont applicables.

**Inscriptions :** Elles sont à adresser par courrier à l'adresse suivante :

Guidon Genevois  
Stand de Saint-Georges  
Route du Pont Butin 8  
1213 Petit-Lancy

ou par mail à l'adresse suivante : [guidon@arquebuse.ch](mailto:guidon@arquebuse.ch)

**Délai :** Le **10 mars 2017**, au moyen du formulaire prévu à cet effet.

Les sociétés retardataires ainsi que les tireurs individuels peuvent s'inscrire au stand les jours de tir pour autant que des cibles soient encore disponibles.

**Mutations :** Un tireur de groupe peut être remplacé par un membre de la même société à condition que la mutation soit annoncée avant que le premier tireur du groupe n'ait tiré.

**Armes :** Le tireur supporte les dérangements de son arme, à l'exception des ruptures de matériel.

<b>Position :</b>	Arme libre	Cat. A :	genou
	Arme standard	Cat. A :	couché bras franc
	Fusil d'assaut 57	Cat. D :	bipied réglementaire
	Fusil d'assaut 90	Cat. D :	bipied réglementaire
	Fusil mousqueton	Cat. D :	couché bras franc

Les vétérans (V) nés en 1957 et années antérieures (de 60 à 69 ans) ainsi que les seniors vétérans (SV) nés en 1947 et années antérieures (dès 70 ans) peuvent tirer en position couchée appuyée avec le mousqueton ou en position couchée bras franc avec l'arme libre.

Aucun allègement de position n'est prévu pour les juniors (U21) nés entre 1997 et 2000 (de 17 à 20 ans) ou pour les adolescents (U17) nés en 1999 et avant.

**Munition :** Seule la munition d'ordonnance fournie par les organisateurs et délivrée sur place est autorisée. Elle est comprise dans le prix des passes. Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.

**Résultats :** Les résultats et répartitions ultérieures seront adressés directement aux chefs de groupe après la fin du tir.

Les distinctions et répartitions immédiates sont à retirer sur place pendant la durée du tir.

**Dispositions finales :** Tout tireur prenant part au tir accepte les dispositions du plan de tir.

Pour tous les cas non prévus par les présentes dispositions, le règlement RTS de la FST fait foi.

---

## REGLEMENT DU CONCOURS DE GROUPES 2017

---

- Catégories :** 2 catégories  
Cat. A : toutes les armes  
Cat. D : les armes d'ordonnance uniquement
- Participation :** Un groupe est formé de 3 tireurs. Tous les tireurs doivent faire partie de la même section de la FST, la licence faisant foi. Un tireur ne peut participer qu'à un seul groupe.
- Chaque section peut présenter plusieurs groupes. Lors de l'inscription, une liste nominative des tireurs doit être communiquée aux organisateurs avec indication de la catégorie et du numéro de licence.
- Rangeurs :** Les tireurs se présentent individuellement après avoir retiré leur livret de tir au bureau et effectuent leur programme dans l'ordre de leur arrivée. Les cibles seront réservées au fur et à mesure de la réception des inscriptions.
- Classement :** L'addition des résultats des 3 tireurs donne le résultat du groupe. En cas d'égalité, les meilleurs résultats individuels sont déterminants, puis le total des coups au centième.
- Répartition :** Le 100% de la finance d'inscription des groupes, augmenté du 50% de la différence éventuelle de la cible à répartition immédiate, sera réparti selon un barème au 50 % des groupes classés dans chaque catégorie.
- Premier prix :  
Catégorie sport : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-  
Catégorie ord. : premier prix Frs 120.-, dernier prix Frs 5.-

---

## REGLEMENT DES ROIS DU TIR 2017

---

**Roi du tir :** Le classement est effectué au total des 3 cibles :  
Groupe 100%  
Guidon 100%  
St-Georges 10%  
En cas d'égalité, appuis par le résultat au centième, ensuite par l'âge.

**Prix :** Catégorie Sport :  
Premier prix : Frs. 100.-  
2<sup>e</sup> prix : Frs. 50.-  
3<sup>e</sup> prix : Frs. 30.-

Catégorie Ordonnance :  
Premier prix : Frs. 100.-  
2<sup>e</sup> prix : Frs. 50.-  
3<sup>e</sup> prix : Frs. 30.-

**Roi du tir junior :** Le classement est effectué au total des cibles Groupe et Guidon. En cas d'égalité, appuis par le résultat au centième, ensuite par l'âge.

U 17 et U 21

Les 3 premiers reçoivent un prix dans chaque catégorie.  
Premier prix : Frs. 30.-  
2<sup>e</sup> prix : Frs. 20.-  
3<sup>e</sup> prix : Frs. 10.-

---

## PLAN DE TIR 2017

---

**Livret de tir :** Frs. 8.-  
obligatoire

• **CIBLE EXERCICE**

**Cible :** A 10  
**Nombre de coups :** 5, libre passage aux autres cibles  
**Nombre de passes :** Illimité  
**Armes :** Toutes les armes  
**Position :** Libre  
**Prix de la passe :** Frs. 5.-  
munition comprise  
**Répartition :** Aucune

• **CIBLE GROUPE**

**Cible :** A 10  
**Nombre de coups :** 15, 5 coups au coup par coup et 2 séries de 5 coups  
**Armes :** Toutes les armes  
**Position :** Voir dispositions générales  
**Nombre de tireurs :** 3 par groupe  
**Finance d'inscription :** pour les groupes : Frs. 30.-  
pour les groupes juniors : Frs. 15.-  
pour les tireurs individuels : Frs. 25.- par tireur  
pour les tireurs individuels juniors : Frs. 15.- par tireur  
munition comprise  
**Distinction :** Distinction ou carte-couronne à Frs 12.-  
Distinction ou carte-couronne à Frs 15.- pour les tireurs ayant tiré  
toutes les cibles.

	Arme libre Standard	Fass 57/02	Fass 90 Mousqueton Fass 57/03
Elite	131	119	124
V et U21	129	117	122
SV et U17	128	116	121

**Répartition :** ultérieure pour les groupes, selon règlement du concours de groupes

## CIBLE GUIDON

**Cible :** A 10  
**Armes :** Toutes les armes  
**Position :** Voir dispositions générales  
**Nombre de coups :** 6 coups, au coup par coup  
**Prix de la passe :** Frs 17.-  
Frs 10.- pour les juniors  
munition comprise  
**Répartition :** immédiate

Points	Cat. A	Cat. D
60	60.-	90.-
59	40.-	70.-
58	20.-	50.-
57	12.-	35.-
56	10.-	25.-
55	8.-	20.-
54		15.-
53		10.-
52		8.-

**Disposition spéciale :** Dans la mesure où le paiement comptant en espèces n'atteint pas le 60% du produit des passes, la différence sera attribuée au concours de groupe. La répartition en espèces doit être retirée avant la fin du tir. Des prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.

## • CIBLE SAINT-GEORGES

**Cible :** A 100  
**Nombre de coups :** 5, au coup par coup  
**Armes :** Toutes les armes  
**Position :** Voir dispositions générales  
**Prix de la passe :** Frs 15.-  
Frs 8.- pour les juniors  
munition comprise  
**Classement :** à l'addition des 5 coups, appuis en cas d'égalité par le résultat au centième, ensuite par l'âge  
**Répartition :** Un classement par catégorie :  
1) armes de sport  
2) armes d'ordonnances  
60% du produit des passes au 50% des tireurs dans chaque catégorie  
Catégorie sport : Premier prix : Frs 80.- Dernier prix Frs 5.-  
Catégorie ordonnance : Premier prix : Frs 100.- Dernier prix Frs 5.-



Pour les organisateurs :

**Arquebuse Genève**

Date : 31 janvier 2017

Gérard METRAL, Président



Approuvé par l'Association Sportive Genevoise de Tir

Responsable des tirs libres

Date : 31 janvier 2017

**JAKOB** Laurent

